



Langue et Culture de l'Antiquité - Latin

publié le 09/09/2019 - mis à jour le 29/09/2019

LCA – LCE

Depuis la rentrée 2017, les collèges qui le souhaitent, peuvent proposer aux élèves des enseignements facultatifs en Langues et Cultures de l'Antiquité, Langues et Cultures Européennes et Langues et Cultures Régionales.

Le collège René Cassin propose aux élèves de 4e et de 3e de suivre 1h30 d'enseignement en Langues et Cultures Européennes Anglaise ou Espagnole. Ces options préparent les élèves à intégrer éventuellement une section européenne en lycée. Ces sections sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère. Les élèves sont accueillis dès la seconde au lycée Marguerite de Valois dans la Section Européenne Anglais ou dans la section Bachibac, une section binationale ouverte depuis septembre 2019. So nom vient de BACHillerato (Bac espagnol) et BACcalauréat (Bac français).

Aucune condition n'est requise pour l'admission. Avoir suivi une section européenne au collège dès la 4e est un atout. Le mode de sélection est propre à chaque lycée : dossier (bulletins, lettre de motivation, avis des professeurs...), écrits, entretiens en langue vivante...

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans la langue de la section.

Le collège René Cassin propose également un enseignement en Langue et Culture de l'Antiquité (1h en 5e ; 2h en 4e ; 2h en 3e). Le Latin comme le Grec peuvent être poursuivis au lycée.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.